



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 16 janvier 2025

Conseillers municipaux en exercice : 28

Le Conseil municipal, convoqué le 9 janvier 2025, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h02 et levée à 22h10.

Etaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, M. Bernard LAPOIRE, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Didier MOULIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, M. Noël PERROT, Mme Colette LOMBARD, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE.

Etaient absents : Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, Mme Gaëlle JOBERT, M. Michel PARRENIN, Mme Morgane OUDOT, Mme Josiane CHAUVIN, M. Florent MANZONI, Mme Martine COLLETTE, M. Éric GIRAUD, M. Didier DUMONT, M. Dominique ROUX, M. Guy BRUCHON.

Secrétaire de séance : Mme Agnès MARGUET

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : R. LORIN CART-GRANDJEAN/D. GUILLEUX ; G. JOBERT/B. ANDREZ ; M. PARRENIN/P. BENOIT ; F. MANZONI/A. MARGUET ; M. COLLETTE/N. PERROT ; E. GIRAUD/ P. LIME VIEILLE ; D. DUMONT/MH BALLEE ; G. BRUCHON/C. LOMBARD.

Avancement de grade 2025 - Création et suppression de poste - Modification du tableau des effectifs

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le budget communal ;

Vu la délibération du 6 décembre 2007 fixant les ratios d'avancement de grade ;

Vu le tableau des emplois ;

Considérant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Considérant qu'il appartient donc à l'assemblée délibérante, compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des effectifs, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2025. Cette modification, préalable à la nomination, entraîne la suppression de l'emploi d'origine, et la création de l'emploi correspondant au grade d'avancement.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Adopte les modifications du tableau des effectifs ainsi proposées :

- **la création d'un emploi d'adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe**, permanent à temps complet.
Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/02/2025 :
Filière : administrative,
Cadre d'emploi : adjoints administratifs territoriaux,
Grade : **adjoint administratif territorial principal de 1^{ère} classe** :
- ancien effectif : 1
- nouvel effectif : 2
- **la suppression d'un emploi d'adjoint administratif territorial** à temps complet.
Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/02/2025 :
Filière : administrative,
Cadre d'emploi : adjoints administratifs territoriaux,
Grade : **adjoint administratif territorial** :
- ancien effectif : 6
- nouvel effectif : 5

- **la création d'un emploi de rédacteur principal de 2^{ème} classe**, permanent à temps complet.
Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/02/2025 :
Filière : administrative,
Cadre d'emploi : rédacteurs territoriaux,
Grade : **rédacteur principal de 2^{ème} classe** :
- ancien effectif : 1
- nouvel effectif : 2
- **la création de 3 emplois d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe**, permanent à temps complet.
Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/02/2025 :
Filière : technique,
Cadre d'emploi : adjoints techniques territoriaux,
Grade : **adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe** :
- ancien effectif : 4
- nouvel effectif : 7
- **la suppression d'un emploi d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe** à temps complet.
Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/02/2025 :
Filière : technique,
Cadre d'emploi : adjoints techniques territoriaux,
Grade : **adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe** :
- ancien effectif : 6
- nouvel effectif : 5
- **la suppression d'un emploi d'adjoint technique territorial** à temps complet.
Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/02/2025 :
Filière : technique,
Cadre d'emploi : adjoints techniques,
Grade : **adjoint technique territorial** :
- ancien effectif : 8
- nouvel effectif : 7
- **la suppression d'un emploi d'adjoint technique territorial** à temps complet.
Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/04/2025 :
Filière : technique,
Cadre d'emploi : adjoints techniques,
Grade : **adjoint technique territorial** :
- ancien effectif : 7
- nouvel effectif : 6
- **la création d'un emploi d'assistant de conservation principal de 1^{ère} classe**, permanent à temps complet.
Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/02/2025 :
Filière : culturelle,
Cadre d'emploi : assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques,
Grade : **assistant de conservation principal de 1^{ère} classe** :
- ancien effectif : 0
- nouvel effectif : 1
- **la suppression d'un emploi d'assistant de conservation principal de 2^{ème} classe** à temps complet.
Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 01/02/2025 :
Filière : culturelle,
Cadre d'emploi : assistants territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques,
Grade : **assistant de conservation principal de 2^{ème} classe** :
- ancien effectif : 1
- nouvel effectif : 0

- Octroie les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois qui seront inscrits au budget principal, chapitre 012.

- Donne tous pouvoirs au Maire ou son représentant pour effectuer les démarches nécessaires.

TABLEAU DES EMPLOIS ET DES EFFECTIFS AU 16/01/2025

EMPLOIS PERMANENTS :

Grade	Catégorie	Nombre de poste	Création / suppression	Date d'exécution des modifications	Nombre de poste après modification	Effectifs présents au 01/02/2025	Dont contractuels
Filière administrative							
Attaché principal	A	1	/	/	1	1	
Attaché territorial	A	1	/	/	1	1	1
Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	1	/	/	1	1	
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe	B	1	+1	01/02/2025	2	2	
Rédacteur	B	2	/	/	2	2	
Adjoint administratif territorial principal de 1 ^{ère} classe	C	1	+1	01/02/2025	2	2	
Adjoint administratif territorial principal de 2 ^{ème} classe	C	4	/	/	4	4	
Adjoint administratif territorial	C	6	-1	01/02/2025	5	4 (1 poste vacant)	
Filière technique							
Technicien	B	1	/	/	1	1	
Agent de maîtrise principal	C	2	/	/	2	2	
Agent de maîtrise	C	1	/	/	1	0 (1 agent en disponibilité)	
Adjoint technique territorial principal de 1 ^{ère} classe	C	4	+3	01/02/2025	7	6 (1 agent en disponibilité d'office)	
Adjoint technique territorial principal de 2 ^{ème} classe	C	6	-1	01/02/2025	5	3 (1 poste vacant suite abandon de poste et un poste vacant jusqu'au 01/04/2025)	
Adjoint technique territorial	C	8	-1	01/02/2025	7	5 (1 poste vacant suite démission)	3
		7	-1	01/04/2025	6		
Filière sociale							
Agent spécialisé principal de 1 ^{ère} classe des écoles maternelles	C	4	/	/	4	4	
Agent spécialisé principal de 2 ^{ème} classe des écoles maternelles	C	1	/	/	1	1	
Filière culturelle							
Assistant de conservation principal de 1 ^{ère} classe	B	0	+1	01/02/2025	1	1	
Assistant de conservation principal de 2 ^{ème} classe	B	1	-1	01/02/2025	0	0	
Adjoint territorial du patrimoine	C	1	/	/	1	1	
Filière Police							
Chef de service de police municipale	B	1	/	/	1	1	
Brigadier-chef principal	C	1	/	/	1	1	

EMPLOIS NON PERMANENTS :

	Catégorie	Nombre de poste	Création / suppression	Date d'exécution des modifications	Effectifs présents
Emplois pour accroissement temporaire d'activité	C	3	/	/	2
Emploi spécifique (Conseiller Numérique)	C	1	/	/	1

Rapport adopté à l'unanimité :
Pour : 25
Contre : 0
Abstention : 0

Publié sur le site de la ville de Valdahon le :
20/01/2025

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sylvie LE HIR

